

Syndicat des Enseignants et CPE travaillant en Lycée Professionnel.

Jun 2012

Sommaire

Page 1 :

Info GrEta

Page 2 :

Retour sur la CAPA des promotions
Hors Classe

Page 3 :

Retour sur la CAPA des mutations
intra-académiques

Page 4 :

Cette année, tous syndiqués au
SNUEP-FSU !

Agenda

Date :

11 juillet : GT affectation TZR
30 août : GT affectation TZR (suite)

3 septembre : pré-rentree
4 septembre : rentrée des élèves

Mutations 2012



Académie à mobilité réduite

GrEta

Le comité Technique ministériel du 20 juin 2012 a mis les GRETA à l'ordre du jour. Une déclaration de l'intersyndicale a été lue en séance et la FSU a fait une déclaration complémentaire pour insister sur les demandes des personnels. A la suite de la mobilisation des personnels, des assises nationales et de la rencontre de l'intersyndicale avec le ministère, le ministère annonce l'arrêt du processus de transformation des GRETA en GIP. Il refuse de s'engager sur un moratoire et souhaite simplement donner un temps d'arrêt pendant l'été, pour réfléchir, mesurer la faisabilité de la mise en œuvre du GIP étudiant les alternatives possibles. Il est donc essentiel que les personnels restent vigilants et mobilisés pour que leurs revendications pour le service public de la formation des adultes soient entendues.

En particulier dans l'académie de Caen, nous savons bien que la DAFCO a bien l'intention de regrouper les 3 GRETA en un seul établissement, GIP ou pas ! Il n'empêche, cet "arrêt" permet de s'assurer qu'il n'y aura pas de coup bas pendant la période des vacances.

Comparatif des appréciations très favorable (TF) des Chefs d'Etablissement par rapport aux appréciations totales :

Sur l'Académie :
TF : 21 %

Au LP Maréchal
Leclerc
d'Alençon :
TF : 46 %

Au LP Maréchal
Mezen
d'Alençon :
TF : 3 %

Au LP Paul Cornu
de Lisieux :
TF : 0%

Comparatif des appréciations très favorable (TF) des Inspecteurs par rapport aux appréciations totales :

Sur l'Académie :
TF : 9 %

En SMS :
TF : 21 %

En Vente :
TF : 15 %

En Peinture
revêtement :
TF : 0%

Retour sur CAPA

PROMOTION HORS CLASSE

Les résultats complets avec barème sont disponibles sur le site du SNUEP-FSU Caen :

snuepcaen.eklablog.fr

> Corpo > Promotions - Avancement

DECLARATION PREALABLE DU SNUEP-FSU CAEN

Dans un contexte de blocage des salaires depuis plus de deux ans, la promotion à la Hors Classe constitue l'une des rares espérances de revalorisation salariale.

Cette année, le quota attribué est en baisse, comme celui du pouvoir d'achat des fonctionnaires lié au blocage de nos salaires et à l'augmentation discrète de différents prélèvements sociaux décidés par le précédent gouvernement. A l'issue des prochaines élections, le SNUEP-FSU attend du futur gouvernement une nouvelle dynamique pour une meilleure rémunération des personnels de l'Etat.

Avec le système actuel, promouvoir des collègues de plus en plus jeunes, c'est priver des dizaines de PLP de cette revalorisation salariale et, par voie de conséquence, d'une retraite calculée sur l'indice de la Hors Classe. Le mérite est bien un faux argument. Le principal but est de diminuer le montant de nos pensions. Pour le SNUEP-FSU le mérite c'est d'exercer devant élèves notre profession d'enseignant et vers 60 ans, il n'en est que plus grand.

Le SNUEP-FSU dénonce le caractère injuste que constitue les modalités d'accès à la Hors Classe. Cet avancement s'appuie sur un soi disant mérite avec une évaluation proche du terrain. Force est de constater que cela entraîne des disparités, des inégalités importantes et injustifiées. Regardons les statistiques établies à partir des documents fournis par les services du rectorat.

Pour la partie «inspection», le taux moyen d'avis «très favorable» est proche de 9 %. Pourtant les taux varient énormément : par exemple, nous pouvons relever 0% en peinture revêtement et 21,4 % en sciences médico-sociales. Où est l'équité ? Ne faut-il pas parler d'évaluation inégalitaire et pénalisante, alors que les personnels de l'enseignement professionnel rencontrent des difficultés quotidiennes liées à la réforme de la voie professionnelle avec un alourdissement des charges de travail lié en particulier à la généralisation des CCF ?

Les chefs d'établissements ont attribué près de 21 % d'avis «très favorable» mais avec des disparités impressionnantes : ainsi, il vaut mieux travailler dans le lycée professionnel Maréchal Leclerc avec un taux de 46 % plutôt que dans le lycée professionnel Paul Cornu avec un taux de 0 %. Où est l'équité ? Ne faut-il pas parler d'évaluation inégalitaire et pénalisante si la valeur professionnelle dépend autant du lieu d'exercice ?

Arrêtons cette mascarade ! La revendication du SNUEP-FSU est simple : mise à plat des deux grilles de rémunération, Classe Normale et Hors Classe, pour intégrer les échelons de la Hors Classe dans une unique échelle de rémunération avec un échelon terminal à l'indice 963 et un rythme d'avancement identique pour tous basé sur l'actuel grand choix.

Les organisations syndicales et les personnels ont fortement dénoncé le choix du précédent Ministre de supprimer le principe de double évaluation. Ils sont attachés au système actuel mais, avec les écarts importants listés ci-dessus, le système actuel et les critères d'harmonisation sont-ils justes et équitables ?

Le commissaire paritaire du SNUEP-FSU Caen

MUTATIONS INTRA-ACADEMIQUES

Plus d'infos et les barres d'accès par établissement sur le site du SNUEP-FSU Caen :

snuepcaen.eklablog.fr

> *Corpo* > Mutations

**A CHAQUE ETAPE
DE MA CARRIERE,
JE ME FAIS
SUIVRE PAR LE
SNUEP-FSU :**

Les collègues nous ayant contacté avant la tenue des groupes de travail et de la CAPA ont obtenu un suivi personnalisé par le SNUEP-FSU de leur dossier et un soutien pour une affectation au plus près de leur vœux. Sans ce suivi syndical, il nous est impossible d'argumenter en séance sur le cas individuel de chacun car seule l'administration connaît les contraintes réelles de chaque candidat. Un suivi syndical est donc indispensable.

DECLARATION PREALABLE DU SNUEP-FSU CAEN

Mutation subie ou mutation choisie ?

Aujourd'hui nous subissons encore les conséquences néfastes des choix de l'ancien gouvernement.

Le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partants à la retraite a eu des conséquences sur le mouvement que nous étudions aujourd'hui. En effet, 19 professeurs des lycées professionnels ont choisi de terminer leur carrière cette année, nous aurions donc du n'avoir que l'équivalent de 9,5 postes supprimés. Cela fut 11 fois plus : 105 postes dans le cadre de cette politique ont été détruits pour la rentrée 2012. Il y a donc forcément des conséquences visibles sur le mouvement intra-académique que nous étudions aujourd'hui.

Les postes réservés pour le mouvement spécifique et pour les supports des stagiaires de l'année prochaine rognent plus encore le peu de possibilités de mutation pour les personnels qui le souhaite.

Les postes implantés dans un dispositif ECLAIR appauvrissent aussi les possibilités de mutation selon un classement transparent et équitable suivant un barème.

Tout cela nous donne les résultats suivants :

- Sur les 193 demandes de mutations, 42 le sont par mesures de carte scolaire, ce qui représente 22 % des demandes. Ajoutées aux mutations des stagiaires, entrants, réintégration etc., nous arrivons à 43 % des demandes qui sont des demandes obligatoires de mutation.
- Sur les 104 mutations obtenues, 39 le sont en zone de remplacement, soit 37,5 % des mutations obtenues. Seules 42 des 104 mutations le sont à la demande des collègues de l'académie ou entrants, ce qui représente à peine 40 % des demandes.

Le SNUEP-FSU ne peut que constater que ce mouvement est un mouvement subi et non choisi. Il est temps d'inverser la tendance. Pour cela, le SNUEP-FSU réclame la fin du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partants à la retraite et la fin du recrutement tel qu'il est pratiqué actuellement dans les établissements des dispositifs ECLAIR.

Le commissaire paritaire du SNUEP-FSU Caen

TZR :

Les prochains groupes de travail porteront sur le rattachement des TZR. Un formulaire en ligne est disponible pour effectuer un suivi syndical.

snuepcaen.eklablog.fr
> *Corpo* > Mutations

UN DOUTE UNE QUESTION ? JE PRENDS CONTACT AVEC LE SNUEP-FSU CAEN !

Benoît LECARDONNEL

06 77 69 22 78 ou

snuepcaen@yahoo.fr

Eric HALLOUARD

06 50 47 27 56 ou

snuepcaen.eluscapa@yahoo.fr

